

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00775
Numéro SIREN : 804 960 714
Nom ou dénomination : S.R.B.I.

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt 6831

Liasse 18 IS RS 1

11-10-2018

N° 831

DGFiP N° 2033 A-SD 2018

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise <u>SRBI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>9 Rue Andre pingat 51100 REIMS</u>													
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>0</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>					8	0	4	9	6	0	7	1	4
8	0	4	9	6	0	7	1	4					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2												
1	2												
ACTIF			Exercice N clos le 31/12/2017										
			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012									
	Fonds commercial *												
	Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *	028	34 145	030	14 987	19 158							
Immobilisations financières * (1)	040	4 330	042		4 330								
Total I (5)		044	38 475	048	14 987	23 488							
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 270	052		10 270							
	Marchandises *	060		062									
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066									
	Créances (2)												
	Clients et comptes rattachés *	068	24 105	070		24 105							
	Autres * (3)	072	23 614	074		23 614							
	Valeurs mobilières de placement	080		082									
	Disponibilités	084		086									
Charges constatées d'avance *	092	106	094		106								
Total II		096	58 095	098		58 095							
Total général (I+II)			110	96 570	112	14 987	81 583						
PASSIF					Exercice N 1	NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		5 000							
	Écarts de réévaluation			124									
	Réserve légale			126		500							
	Réserves réglementées *			130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131									
	Report à nouveau			134		43 246							
	Résultat de l'exercice			136		(33 081)							
	Provisions réglementées			140									
Total I				142		15 665							
Provisions pour risques et charges													
Total II				154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		26 045							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		11 101							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :			169	783	28 772							
	Produits constatés d'avance			174									
Total III				176		65 918							
Total général (I + II + III)			180			81 583							
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	14 053							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 375							
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	4 250							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Reçu le

09 OCT. 2018

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SRBI		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le
								13/11/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	1 64 656
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	8 170
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	1 369
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							332	174 196
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	21 504
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	(2 100)
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : 9 723 - mobilier : - immobilier :)				242	72 424
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	7 98	244	5 709
	Rémunérations du personnel *						250	95 149
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	36 071
	Dotations aux amortissements *						254	5 336
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	26
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	234 120
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(59 924)
Produits financiers (III)		280				294	344	
Produits exceptionnels (IV)						290	32 250	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300	5 062
	dont amortissements exceptionnels de 35% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(33 081)
B – RÉSULTAT FISCAL						Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	33 081
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	348	6 018	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						907	
	Entreprises nouvelles (44. septies)		980	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JET (44. septies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZPA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344		350	3 205
	Dont divers							
Créance due au report en arrière du déficit				346				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				555				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	354
						Déficit col. 2		30 268
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	372
						Déficit col. 2		30 268

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SRBINéant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		408			
	Autres	410		412		414		416		418			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		428			
	Constructions	430		432		434		436		438			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 600	442		444		446	9 600	448			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		458			
	Matériel de transport	460	11 800	462	19 045	464	6 300	466	24 545	468			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		478			
Immobilisations financières	480		482	4 330	484		486	4 330	488				
TOTAL		490	21 400	492	23 375	494	6 300	496	38 475	498			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		508			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		518			
	Constructions	520		522		524		526		528			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 526	532	2 300	534		536	8 826	538			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		548			
	Matériel de transport	550	7 846	552	3 036	554	4 721	556	6 161	558			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		568			
TOTAL		570	14 372	572	5 336	574	4 721	576	14 987	578			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Matériel de trans													
TOTAL		579	6 300	580	4 721	582	1 579	584	4 250	586	2 671	588	590
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		582		584		586		588		590	
Régularisations													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)													
TOTAL		596	2 671	595		597		599		598		599	

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 236 bis JA, 210F et 208C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Designation de l'entreprise : <u>SRBI</u>					Néant <input type="checkbox"/> *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	615				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes attachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860	30 268	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		120			
Total des déficits restant à reporter		870	30 268	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		900			
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381							
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		380							
N° du centre de gestion agréé		388							
Montant de la TVA collectée		374	6 60						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	8 921						
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399							
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398							
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397							

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise:SRBI.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ...01/01/2017. et clos le: ...31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	164	656
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	2	671
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	167 327
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	200	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	10	270
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	10 470
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	57	176
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	25	109
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	26	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	82 311
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	95	486
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	95	486
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	167 327	Effectifs au sens de la CVAE * 023 3,00
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 160	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
Date de cessation		/ /	/ /
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	3,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

SAAE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122017

SIREN

8 0 4 9 6 0 7 1 4

Dénomination de l'entreprise

SRBI

Adresse (voie)

9 Rue Andre pingat

Code postal

51100

Ville

REIMS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KUM Prénom(s) MAHMUTNom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 125Naissance: Date 01/07/1978 N° Département 99 Commune IGDIR TURQUIE Pays Adresse : N° 13 Voie RUE DE ROUBAIXCode Postal 51100 Commune REIMS Pays Titre (2) M Nom patronymique NARIN Prénom(s) RAMAZANNom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 125Naissance: Date 01/01/1946 N° Département 99 Commune NUH TURQUIE Pays Adresse : N° 5 Voie Esplanade Ernest HemingwayCode Postal 51100 Commune REIMS Pays

SADE Experts-comptables janvier 2018 : état préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 31/12/2017

SIREN 8 0 4 9 6 0 7 1 4

Dénomination de l'entreprise SRBI

Adresse (voie) 9 Rue Andre pingat

Code postal 51100 Ville REIMS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []
Forme juridique []	Dénomination []	N° SIREN (si société établie en France) []	% de détention []
Adresse : N° [] Voie []		Code Postal []	Commune [] Pays []

SAGE Expert-comptables Janvier 2018 - Etat préremplie

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Annexes 18

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 81 582,72 E.

Le résultat net comptable est une perte de 33 080,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

PROVISIONS REGLEMENTEES :

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION :

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 3205

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Engagements financiers :

Abandon créance+retour meilleure fortune 2017 pour : 28 000

Cet abandon est assorti d'une convention expresse d'une clause de "retour a meilleure fortune" dans un délai de 5 ans

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 38 475 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 400	19 045	6 300	34 145
Immobilisations financières		4 330		4 330
TOTAL	21 400	23 375	6 300	38 475

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 14 987 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 372	5 336	4 721	14 987
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 372	5 336	4 721	14 987

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	9 600	8 826	774	de 2 à 3 ans
Materiel de transport	24 545	6 161	18 384	de 2 à 4 ans
TOTAL	34 145	14 987	19 158	

3.2 - Etat des créances = 52 155 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 330		4 330
Actif circulant & charges d'avance	47 825	47 825	
TOTAL	52 155	47 825	4 330

3.3 - Charges constatées d'avance = 106 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 5 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	20,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	20,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 65 918 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	26 045	8 938	14 053	3 053
Dettes financières diverses	783	783		
Fournisseurs	11 101	11 101		
Dettes fiscales & sociales	27 711	27 711		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	278	278		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	65 918	48 811	14 053	3 053

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 5 193 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 108
Dettes fiscales & sociales	3 907
Autres dettes	178
TOTAL	5 193

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 164 656 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	164 656	100,00 %
TOTAL	164 656	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SRBI**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

SRBI

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 106 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	106
TOTAL	106

8.2 - Charges à payer = 5 193 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 108
Fourn. facts. n/parvenus(408100)	1 108
Dettes fiscales et sociales :	3 907
Etat autres ch. a payer(448600)	3 907
Autres dettes :	178
Deb. créd. divers charges(468600)	178
TOTAL	5 193

S.R.B.I.
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 31, rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL
REIMS 804 960 714

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -33 081 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-33 081 euros
Report à nouveau antérieur :	43 246 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à 10 165 euros	-33 081 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

